

6 septembre 2024

## Autoroute A8 : Inauguration des aménagements de l'échangeur de Mougins (n°42)

Ce vendredi 6 septembre 2024, Philippe TABAROT, Sénateur des Alpes-Maritimes, Eric LEFEBVRE, Directeur départemental des territoires et de la mer, Fleur FRISON-ROCHE, Conseillère départementale, et Blaise RAPIOR, Directeur Général d'Escota, Directeur Général adjoint de VINCI Autoroutes, en présence de Yves PIGRENET, Maire du Cannet, Gilles CIMA, Adjoint au Maire de Cannes, Pierrette ALBERICI et Didier CARRETERO, Conseillers départementaux, ont inauguré les aménagements de l'échangeur de Mougins sur l'autoroute A8. Situé au carrefour de plusieurs axes stratégiques du département, l'échangeur de Mougins a fait l'objet, après un an de travaux, d'une reconfiguration pour améliorer la sécurité des usagers et fluidifier les conditions de circulation dans ce secteur très fréquenté. Une nouvelle voie dédiée, intégrée à la bretelle de sortie de l'A8 vers Cannes/Le Cannet en provenance d'Aix-en-Provence, des accès élargis au giratoire de la Libération, l'élargissement du giratoire à trois voies depuis le boulevard du Campon et la mise en place de feux tricolores sont les principaux aménagements de cette nouvelle configuration.



## Un projet cofinancé par VINCI Autoroutes et le Département des Alpes Maritimes pour améliorer la sécurité des usagers ainsi que les conditions de circulation sur ce carrefour stratégique de l'Ouest des Alpes-Maritimes

Chaque jour des dizaines de milliers de véhicules empruntent l'échangeur de Mougins assurant la connexion entre l'A8, la pénétrante Cannes-Grasse et les accès à Mougins, au Cannet et à Cannes. Point sensible du réseau routier dans le département, des bouchons s'y forment fréquemment, et les congestions peuvent s'étendre aux bretelles de sortie Ouest et Est de l'autoroute.

Pour remédier à ces difficultés, VINCI Autoroutes et le Département des Alpes Maritimes, maîtres d'ouvrage de la reconfiguration de l'échangeur, ont cofinancé les travaux de modifications des voiries avec pour priorité la sécurité et le confort des usagers pour un investissement total **de 5,4 millions d'euros**.

Engagés en juillet 2023, de nouveaux aménagements ont ainsi vu le jour après 11 mois de travaux :

- Création d'une nouvelle voie dédiée en direction de Cannes-Le Cannet en provenance d'Aix-en-Provence depuis l'autoroute A8,
- Elargissement à trois voies de l'accès au giratoire de la Libération depuis le boulevard du Campon et élargissement du giratoire de la Libération à trois voies,
- Mise en place de 6 lignes de feux tricolores sous la maîtrise d'ouvrage du Département pour réguler les entrées et les sorties des véhicules dans le giratoire, notamment pour améliorer la circulation sur les bretelles autoroutières.

Démarrés au printemps, les aménagements paysagers seront terminés à automne 2024.



Elargissement à trois voies du giratoire de la Libération - Crédits photos : Film For Change



*« La sécurité est le fil conducteur de ce nouvel aménagement que nous inaugurons aujourd'hui : la sécurité des milliers d'utilisateurs qui empruntent chaque jour l'échangeur de Mougins. L'A8 est un axe stratégique, que ce soit pour la fluidité des échanges à l'échelle régionale, nationale et internationale, ou pour la desserte de territoires fortement urbanisés et en constant développement. »*

Blaise RAPIOR, Directeur Général d'Escota, Directeur Général adjoint de VINCI Autoroutes

*« Renforcer la sécurité et le confort des usagers de la route, fluidifier le trafic et réduire ainsi la pollution : le Département des Alpes-Maritimes s'y emploie avec constance à travers son Plan mobilité, doté de 500 M€ sur la durée du mandat. L'aménagement, inauguré aujourd'hui, s'inscrit dans cette logique, au même titre que d'autres grands chantiers comme l'échangeur de la Paoute, pour améliorer sans cesse la qualité de vie des Alpes-Maritimes dans une perspective GREEN Deal, l'un des piliers de la politique de notre Président Charles Ange Ginésy. »*

Fleur FRISON-ROCHE, Conseillère départementale, représentant le Président du Département des Alpes-Maritimes.

*« L'État dans les Alpes-Maritimes se réjouit de la mise en service des nouveaux aménagements réalisés sur l'échangeur de Mougins qui participent à la fluidification et à la sécurisation du trafic, au service d'une mobilité améliorée des habitants. Il remercie l'engagement de VINCI Autoroutes et du Département dans la réalisation de ce type d'infrastructure qui doit se conjuguer avec le déploiement de politiques publiques offrant des alternatives à la circulation automobile. L'inauguration de cet échangeur, situé à quelques centaines de mètres du lieu où l'adjudant-chef Eric COMYN a dramatiquement perdu la vie, est aussi l'occasion de rendre hommage et d'exprimer notre gratitude aux hommes et femmes des unités des forces de l'ordre et aux « patrouilleurs » d'ESCOTA qui œuvrent conjointement, parfois au péril de leur vie, à la sécurité de nos déplacements. »*

Eric LEFEBVRE, Directeur départemental des territoires et de la mer, représentant le Préfet des Alpes-Maritimes

## CHIFFRES CLÈS DU CHANTIER

**11 mois** de travaux  
**0 accident** sur le chantier  
**35 entreprises** intervenantes sur le chantier  
**385 personnes** ont travaillé sur ce chantier  
**30 200 heures** travaillées, dont **2 760 heures** d'inclusion professionnelle  
**330 m<sup>3</sup>** de béton bas carbone  
**90%** d'aciers recyclés  
**21,5% d'émission de carbone en moins** par rapport aux prévisions initiales,  
**soit 221 tonnes de CO2 non émises**

### Ouvrage routier majeur : la création d'une nouvelle voie dédiée sur la bretelle de sortie de l'A8 permettant un accès direct à Cannes / Le Cannet

Le principal ouvrage de ce nouvel aménagement est un mur de soutènement pour limiter les emprises au sol de cette nouvelle voie. Le choix s'est porté vers la construction d'un mur en remblais renforcés avec un parement en gabions (cages remplies de pierres) pour favoriser l'intégration paysagère de la nouvelle bretelle. Ce parement constitue un des premiers volets de l'aménagement paysager. Le choix de l'approvisionnement des pierres s'est porté sur des roches locales pour optimiser les déplacements de matériaux, et ainsi réduire l'empreinte carbone du chantier.

Les différentes phases de construction de ce nouvel aménagement :

- Création d'une paroi « clouée » de soutènement : il s'agit du renforcement du talus autoroutier existant par la mise en place de plus de 450 clous (tiges d'armature métallique de 6 à 10 mètres de long et de 3 cm de diamètre) ;
- Pose des cages en gabions ;
- Réalisation des remblais renforcés ;
- Réalisation des dispositifs de retenue (750 mètres linéaires de glissières en béton et/ou en métal) ;
- Mise en place de la signalisation directionnelle ;
- Mise en œuvre des enrobés de la nouvelle bretelle.



Crédits photos : Film For Change

**Le nouveau mur de soutènement en chiffres :**

90 mètres de long

Hauteur variable entre 1,5 mètre et 5,5 mètres

3 250 mètres linéaires cumulés d'ancrages

320 m<sup>3</sup> de gabions

1700 m<sup>3</sup> de remblais

**Maîtrise d'ouvrage :** VINCI Autoroutes

**Maîtrise d'œuvre :** Ingérop

**Groupement constructeur :** Garelli

(mandataire), Eiffage Routes



*Elargissement de la bretelle de sortie et création d'une nouvelle voie dédiée vers Cannes / Le Cannet par un mur de soutènement - Crédits photos : Film For Change*

## Décarbonation : un chantier engagé pour réduire les émissions des travaux

VINCI Autoroutes s'engage et agit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses chantiers pour éviter ou limiter au maximum les impacts environnementaux des infrastructures.

Ainsi, quatre mesures fortes ont été appliquées pour réduire l'impact carbone des travaux sur l'échangeur de Mougins, **représentant 221 tonnes de CO2 non émis** :

1. Les **enrobés** contiennent **jusqu'à 30% de matériaux recyclés**.
2. Les travaux de **terrassements** ont été organisés avec une **baisse significative des transports** et une **limitation de l'usage des produits émissifs** et l'utilisation de biocarburants.
3. Les **aciers** sont issus de **filières recyclées à 90%**.
4. Les **bétons** et ciments utilisés sont **100% bas carbone**.

### Contacts presse :

Charlotte DESVEAUX, charlotte.desveaux@vinci-autoroutes.com, 06 26 94 41 19

Julie MOZIYAN, jmoziyan@departement06.fr, 04 97 18 62 07

### À propos de VINCI Autoroutes

*VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 9 régions, 44 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.*

*Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.*

*Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).*